L'enseignant doit avoir une connaissance précise de la **législation sur l'utilisation et la création de ressources numériques** .
Ce cours en licence CC récapitule les droits et obligations à respecter.
Il est constitué d'éléments d'information et de conseils pratiques, qui constituent les savoirs de bases.
Chaque élément de ce cours est complété d'une sitographie .
Un site de référence, à conserver dans vos favoris **pour tout ce qui concerne la législation** : droits d'auteur, droit et image, licences libres de droits, publication sur internet, notion de vie privée sur internet, les chartes d'usage, et encore de nombreux autres thèmes.
À connaître absolument.

http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=1260098&read=true